

Bovins → Les groupes professionnels travaillent sur la valorisation des jeunes bovins pour apporter une plus value aux éleveurs ariégeois.

Jeunes bovins : quelle valorisation de nos produits ariégeois ?

Le 19 mars, les groupes professionnels jeunes bovins et filières territorialisées se sont réunis pour la première fois. "Lors de la mise en place de la nouvelle mandature, nous avons décidé de créer des groupes professionnels afin de favoriser les échanges et le lien entre les salariés et les élus de la Chambre d'agriculture. L'objectif est de mettre en application les orientations définies par notre projet stratégique 2013-2018. Ces groupes de travail sont ainsi composés des élus de la Chambre d'agriculture et des salariés en charge des dossiers" explique Nicolas Delmas, responsable du groupe professionnel filières territorialisées.

Joël Venturin, responsable du groupe jeunes bovins, nous présente l'avancement des travaux menés autour de la valorisation des jeunes bovins "nous réalisons le travail le plus difficile car nous faisons naître et nous produisons des veaux de 250 kg, il faut donc que nous puissions les valoriser et augmenter nos marges. La difficulté est de faire un produit homogène. Nous avons la chance sur notre département d'avoir

plusieurs races et de nombreux systèmes de production mais cela nous oblige à réfléchir à la conformité des jeunes bovins que nous voulons commercialiser".

L'Ariège est marquée par une production orientée vers la production de maigre exportée principalement vers l'Italie et l'Espagne. Ce type de commercialisation est très dépendante du marché Italien et apporte peu de valeur ajoutée. Les crises sanitaires peuvent également induire des fermetures de marché comme pour la FCO entraînant de lourdes conséquences pour les éleveurs. En 2009, suite à ces différentes crises sanitaires et à la réforme de la PAC, une étude sur le devenir des éleveurs naisseurs de bovin viande ariégeois avait été confiée à la mission agroalimentaire des Pyrénées.

En continuité du travail déjà amorcé, ce groupe professionnel travaille sur la mise en place d'actions concrètes pour assurer de nouveaux débouchés aux jeunes bovins ariégeois. Celui-ci pourrait être abattu entre 9 et 11 mois à un poids vif de 300 kg (soit 180 à 200 kg carcasse). La capacité de production sur notre départe-



Le chef Didier Lamothe préparant une déclinaison de recettes à partir de jeunes bovins ariégeois

ment serait de l'ordre de 3.732 têtes avec un pic de production pour la limousine pendant la période estivale et un apport plus faible de veau blond mais régulier sur l'année.

La valorisation des jeunes bovins passe avant tout par un changement des habitudes de consommation "contrairement à d'autres départements, nous ne consommons pas ce type de produit. Le veau rosé n'est pas vendu par les GSM, il faut qu'on puisse le retrouver dans les étales pour pouvoir le faire découvrir aux

ariégeois. Nous devons créer la chaîne de A à Z" complète Joël Venturin.

Pour clôturer cette réunion, les participants ont été conviés pour une dégustation proposée par la cité du Goût et des Saveurs de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Ariège. Le chef Didier Lamothe s'est ainsi mis aux fourneaux pour proposer aux participants une déclinaison de recettes réalisées à partir de jeunes bovins ariégeois. Avec au menu carpaccio de veau avec de

l'huile de truffe et son jus de mandarine, tartare de veau, rôti de veau au magret de canard et son lard de cochon noir fumé aux épices et pour finir du veau aux pommes de terres farcies au foie gras. "Ce sont des plats que j'ai déjà proposés dans mon restaurant le Phoebus à Foix. Notre département est très riche au niveau des produits proposés par les agriculteurs. Le veau rosé amène de la tendreté, une nouvelle couleur qui permet de réaliser de nombreuses recettes. Un relais doit être fait être les GSM, les restaurateurs pour faire découvrir aux ariégeois ce produit de qualité, avec pourquoi pas la création d'un livre de recette" compète ce chef de grande renommée, fervent défenseur des produits ariégeois.

Dans cette optique, les travaux menés par la Chambre d'agriculture vont se poursuivre autour de cette thématique pour développer cette filière et apporter aux éleveurs une plus value sur leurs produits.



MARTINE ROY,
SERVICE ÉLEVAGE

FORMATION "RÉACTIVEZ VOTRE FICHER CLIENT"

Cette formation s'adresse aux agriculteurs ayant développé une commercialisation en circuits courts ou proposant des activités de service. Le 23 avril, sur une journée, accompagné(e) par Patrick CHAUB, formateur, vous pourrez :

- réfléchir et travailler à constituer un fichier "opérationnel" et exploitable,
- apprendre à faire le "ménage" dans son fichier grâce à des critères sélectifs,
- planifier des actions commerciales,
- savoir utiliser les outils de com-

munication adaptés à votre fichier, - être capable d'analyser la performance des actions menées.

Une journée riche en techniques, outils, méthodes et exemples.

Contact :

Clémence Poupin
Tel : 05.61.02.14.00
mail : clemence.poupin@
ariège.chambagri.fr
Conditions et tarifs sur demande.
Inscription obligatoire.

LE PHOTOVOLTAÏQUE : UN MOYEN DE FINANCEMENT DES PROJETS BÂTIMENTS

Le solaire photovoltaïque est-il encore intéressant ?

De 2006 à 2010, la vente d'électricité produite par des installations photovoltaïques permettait de financer l'ensemble du projet bâtiment (terrassement, fondations, charpente, couverture, bardage, aménagement intérieur et extérieur) et, dans les meilleurs cas, de générer un complément de revenu. Cette situation a aujourd'hui bien changé avec un tarif d'achat qui est passé de

0.60 €/kWh en 2009 à 0.15 €/kWh en 2014. Cependant, le coût des installations photovoltaïques est passé de 4 €/Wc en 2009 à 1.20 €/Wc en 2014.

Financer de 40 à 70% de son projet Bâtiment

Aujourd'hui, en fonction des possibilités de raccordement (ligne, type et distance du transformateur), du coût du terrassement, de la surface de bâtiment souhaitée et du niveau d'aménagement, la vente d'électricité photovol-

taïque permet de financer une partie non négligeable de votre projet bâtiment.

Pour vous présenter cela et répondre à vos questions, nous vous proposons d'assister à une réunion qui se tiendra le :

jeudi 3 Avril 2014
de 9h30 à 12h00 à la
Chambre d'Agriculture
à Foix (salle salad).



DAVID BRUS, CHARGÉ DE
MISSION ÉNERGIE